

## Comité Technique DNGCD du 07 juillet 2020

Président Mr DUTHEIL,

Présents : Mr ROUMEAU ( chef PEM), Mme ROUMEAU ( chef PRH) , Mme MEROY( SG) , pour des raisons de distanciations physique sont intervenus chacun pour les sujets qui les concernent, Mr MORMINA ( chef PMR) pour l'exécution budgétaire mi-parcours, l'état d'avancement des projets immobiliers, Mr MARIE ( Adjoint DI/Chef PPCI) point sur la performance..

Secrétaire OS : UNSA.

- Le DI demande une minute de silence suite au décès de notre collègue de la BSN de Bayonne.
- Le DI informe les élus que SOLIDAIRES a décidé de ne pas siéger;;Le DI informe que les questions envoyées par SOLIDAIRES seront prises en compte
- Lecture des déclarations liminaires.
- La CGT fait part de son mécontentement suite au déplacement de la Visio conférence de Marseille DI vers BSAM Hyères alors que le DRGC Méditerranée participe au CT depuis son bureau sur son ordinateur. Le DI nous fait part de sa volonté d'équiper toutes les brigades d'une visio conférence.
- Le DI rappelle que la nécessité d'avoir le quorum n'est pas obligatoire, puisqu'il s'agit d'une re-convocation.
- Rappel du DI concernant les prises de paroles. Seuls les titulaires et les experts peuvent intervenir. Les suppléants ne peuvent pas prendre la parole et cas de prise de parole leurs propos ne seront pas mentionnés au PV.

**Les points à l'ordre du jour :**

### **POINTS SOUMIS AU VOTE**

#### **1- Approbation des procès verbaux des CT des 7 et 28 mai 2020.**

- **PV du 07 mai : La CGT vote contre.**
- **PV du 28 mai :**Le DI reconnaît que la transmission a été tardive et nous soumettra pas ce PV au vote. La CGT demande de corriger une omission page12/15 concernant la réponse du DI suite à la question sur l'arrivée d'un RTNR Adjoint en méditerranée. En effet l'enquête d'août 2019 qui a proposé le poste, concernait les agents déjà catégorie A et titulaire d'un brevet chef

mécanicien 8000 kws. La CGT avait demandé pourquoi ce poste n'avait pas été proposé en délégation B en A.

- La CGT rappelle qu'il y avait des volontaires. La CGT a fait valoir que les carrières des marins toutes spécialités confondues se limitaient au grade de contrôleur principal, une nouvelle fois l'administration fait le choix d'un contractuel

## 2-Déménagement de la BSAT:

Ce point a fait l'objet d'un examen au préalable au CHS.

Ce sujet a commencé par un point de situation par le directeur sur le déménagement. Les locaux actuels sont gérés par ADP, partagés avec la société Dassault et coûtent 500000€ par an. L'infrastructure des locaux existant ne répond pas aux exigences de la FRA/EMAR sans engagement de travaux. Le bail de ces locaux se termine en novembre de cette année.

C'est pour ces raisons que le renouvellement du bail n'a pas lieu. N'ayant pas l'intention de supprimer l'unité, un autre site a été trouvé et retenue, il s'agit du site de l'ancien 6<sup>ème</sup> régiment d'hélicoptères de combat de l'ALAT.

### Volet infrastructure:

Sur ce site, l'hébergement du moyen aérien sera effectué dans un hangar prêté temporairement dans l'attente de la construction d'installation en dur définitives; la zone technique et de vie sera assuré par la construction d'une structure modulaire temporaire par la communauté de commune. Ces installations modulaires devraient voir le jour à l'automne.

### Volet RH:

Neuf personnes composaient l'effectif des agents sur ce site repartis comme suit:

6 agents navigants appartenant à la BSAT, 3 agents non-navigant appartenant à l'échelon technique de Dugny (BCMA). La décision de ne pas conserver la partie technique engendre la restructuration de ses trois agents. Un agent a quitté l'administration vers le privé, deux agents seront mutés sur un autre site. Ces deux agents seront placés en MAD dans l'attente de leur inscription sur le TAM pour une affectation au 1 janvier 2021. Un des deux agents a exprimé le souhait d'être muté à Hyères, l'autre agent souhaite des propositions de l'administration.

**La CGT informe le Directeur que les agents de l'échelon technique sont en déficit d'information les concernant notamment en termes de calendrier et d'orientation. Nous demandons à ce que le pole RH prenne contact avec ses agents.**

Le directeur indique que les 6 personnels navigants sont soumis au statut de déménagement de l'unité et non de la restructuration en raison de l'absence des 4 critères encadrant le statut de restructuration, qui sont:

- Changement de statut juridique de l'unité
- Transfert d'emploi vers une autre structure

- Une mission substantiellement modifiée
- Des emplois supprimés

**La CGT regrette que l'on reste sur une décision de déménagement au lieu d'une restructuration, un jugement du conseil d'état permettait éventuellement de requalifier cette position cependant la diffusion du décret 2019-441 ne permet pas l'application de cette jurisprudence.**

Un des six agents navigants ne souhaitant pas rejoindre la future localisation de la BSAT sera placée en MAD à la BSA du Havre dans l'attente de son inscription sur le TAM. Comme évoqué en CTR, confirmé en séance, une aide financière à hauteur de 120% sera octroyée (sur la base des indemnités forfaitaires).

#### Volet transfert:

Les opérations techniques de transfert de l'unité sont assurées par le PEM et le PMR, un accord a été trouvé avec la DI IDF pour le devenir du matériel de casernement. Le renouvellement de ce matériel sera effectué lors de l'installation dans les locaux pérenne. L'ensemble des actions de déménagement devront être terminés fin octobre, nous aurons ainsi un mois de sécurité.

#### Divers:

##### Point 1:

Les OS demandent si l'activité du technicien Be2 est prévue sur Marly-les-Compiègne en attente de sa mutation définitive et demande à avoir la main en terme de gestion sur un personnel isolé.

**La CGT indique que le déménagement ne comprend pas le positionnement de l'agent de l'échelon technique en tant que technicien Be2. Le matériel nécessaire à ce périmètre d'activité ne fait pas parti du matériel ventilé vers Compiègne.**

Mr Roumeau indique qu'il serait bien qu'un personnel technique soit présent pour la mise en place à Compiègne.

Le Directeur indique: vous allez faire une expérimentation car on souhaite une intégration des BCMA au SGCD. A voir la solution la mieux adaptée, et en fonction du CSDS. Le rattachement technique sera au directeur technique sans violer les exigences d'agrément de l'EMAR/FRA 145.

**La CGT sera vigilante en terme de respect de la séparation exploitation /maintenance conformément aux exigences réglementaire de l'EMAR/FRA 145.**

##### Point 2:

Le soutien de l'hélicoptère de Compiègne sera assuré par l'ET du Havre, pour ce faire un agent a été recruté avec une prise de poste en janvier 2021. Le directeur indique que les agents restructurés sont disponibles au besoin pour du renfort.

**La CGT indique que le renfort se met en place pour du travail programmé et en aucun cas pour du dépannage ponctuel, par conséquent la charge de travail même si faible puisse-t-elle être, repose entièrement sur l'ET du Havre.**

## **Proposition de vote concernant le déménagement de la BSAT de Dugny:**

**Vote contre: CGT, CFTD, UNSA**

**Abstention: USD-FO**

## **POINTS POUR INFORMATIONS**

### **Exécution budgétaire à mi-parcours : Mr MORMINA**

Le budget alloué au BOP de la DNGCD pour 2020, issus de la note de cadrage, est de 32 727 486 € en AE et 31 853 633 € en CP. I)

#### **Chiffres clés au 31/05/20.**

L'application stricte d'un prorata au 31/05 devrait porter la consommation des crédits à 41,5 % des montants alloués.

Au 31/05/2020 :

- 11 886 269 € consommés en AE, soit 36,31 % du BOP 2020,
- - 11 292 679 € consommés en CP, soit 35,45 % du BOP 2020.

Hors passif lié au transfert des crédits de la DMAE, les restes à payer au titre de 2019 s'élevaient à 6 982 390 €.

En dépit du travail de fond sur la réalisation des services faits au fil de l'eau, on note, au 31/05, une progression de 534 454 € des RAP en 2020.

#### **Ecarts constatés avec la programmation budgétaire 2020 en AE et effets de la crise sanitaire du COVID 19 au 31/05/20**

- Un budget immobilier structurellement en surconsommation et maîtrisé
- 78 % du budget total en AE a déjà été consommé. Des opérations restent à engager. Elles sont liées : - d'une part aux transferts d'EJ non encore réalisés (DI AG notamment),
- d'autre part aux opérations à venir non exécutées à ce stade (BSAT notamment).
- Le budget « moyens aériens » est globalement maîtrisé
- Le budget formation est en forte surconsommation 78 % du budget formation en AE est déjà consommé. Il ne s'agit pas d'un glissement des dépenses liées à ce poste mais d'un fléchage obligatoire des dépenses de formation de toute nature sur l'activité « Formations » y compris celle initialement budgétisée sur les activités « Moyens aériens » et « Moyens navals ».
- La fongibilité du BOP permet bien évidemment de rétablir l'équilibre et la programmation 2021 sera ajustée en conséquence.

- Le budget informatique est en surconsommation, 77 % du budget total en AE est déjà consommé. L'explication est identique. La programmation initiale n'est pas en défaut mais le fléchage par activité induit des imputations sur des activités différentes de celles initialement prévues. Au cas présent, l'acquisition du logiciel Heliapps sur l'activité « investissement aérien T5 » n'était pas permise par les nomenclatures CHORUS.
- La fongibilité du BOP permet un rééquilibrage des activités en conséquence. • Le budget moyens navals est maîtrisé On note que les dépenses de carburant naval sont en léger recul (19 % de la dotation annuelle engagée) par rapport au prorata annuel.
- Le budget de fonctionnement est en surconsommation La dotation allouée dans le cadre de la NC 2020 est inférieure de 90 000 euros aux besoins exprimés en dialogue de gestion. De plus, les dépenses liées au COVID 19 sont estimées à près de 180000 €. A ce stade, il semble cependant soutenable dans le cadre de l'exercice 2020.
- Les dépenses automobiles sont restreintes (45 000 €) mais l'objectif d'investissement minimal de 250 000 € sera réalisé très prochainement (le recensement des besoins est achevé, les devis UGAP en cours de finalisation). Pour le SGCD MMNA, les 2 véhicules à acquérir (SGCD et KOUROU) le seront hors marché formalisé, les demandes d'achat sont finalisées.
- Un faible impact du coronavirus sur la consommation 2020 III) Soutenabilité budgétaire 2020 au 31/05/20 Les difficultés rencontrées résident essentiellement dans la consommation de CP.
- La consommation en AE et en CP sur l'exercice 2020 est en trompe-l'oeil car elle laisse à penser que la réalisation des SF au fil de l'eau est suffisante. En réalité, malgré l'absorption d'une partie du passif 2019, la cadence 2020 ne permet pas de résorber le retard. On note même une légère augmentation des RAP hors passif. Le PMR va initier une action spécifique sur ce sujet. Une semaine de moratoire sur les engagements sera instaurée de sorte que les équipes du budget et de la dépense soient en mesure de focaliser leur activité sur la constatation des services faits.

## Etat d'avancement des projets immobiliers.

Beaucoup de dossier.

- Sécurisation ponton de BREST
- Réfection tarmac LANN BIHOUE demande de nouveau devis.
- Changement de porte échelon technique Hyères.

- BSN Granville : Première quinzaine de septembre ;
- BGC KOUROU : mise sous gardiennage, vidéosurveillance, réfection des plafonds et toitures, fosses septiques, grilles de sécurité.
- Coffre anticyclonique aux Antilles : livraison début septembre.

### **Pour le reste échéance plus lointaine**

- Concernant le 4 e étage de la DNGCD : visite RPIE, la demande de location reste soumise à l'accord du propriétaire La CGT rappelle son courrier adressé au DI concernant la demande obligatoire de mise à disposition d'un local syndical. La CGT rappelle que sans réponse de l'administration, la CGT saisira la juridiction compétente.
- Déménagement de la BGC BASTIA dans les locaux de la Recette. Financement acquis. Attente accord RPIE .
- Recherche de financement concernant le local BSN PORT DE BOUC.
- Projet locaux BGC SAINT MALO6 à échéance 2024 : relogement suite à, destruction, de l'unité.
- Relogement de la BGC AJACCIO dans la BAN ASPRETTO demande déposée auprès du ministère des armées. Beaucoup de candidat pour peu de place. Attente réponse.
- Comite de pilotage pour la BGC SAINT MARTIN, le calendrier se précise sur le relogement. L'idéal se serait de récupérer les services de FIP puis d'intégrer la maison des services publics

### **Point sur la performance. Mr MARIE.**

Présentation d'un bilan semestriel assez surprenant. Les résultats sont en recul par rapport à la même période 2019. Bien évidemment le COVID 19 est passé par là, et puis il y a eu des missions COVID tous les services ont été mobilisés durant la crise sanitaire, d'ailleurs certains (pas tous et la désignation des bénéficiaires restent très opaque ) ont obtenu une prime dite COVID. Mais cette mission essentielle, à cette époque on nous a parlé d'affichage, de crédibilité de la DNGCD n'est pas reprise dans les indicateurs.....et voilà CQFD les vieux travers du vieux monde d'avant reviennent, tout tremble mais rien ne bouge.

### **Calendrier révisé des ateliers de travail au premier semestre 2020.**

Calendrier révisé des ateliers de travail premier semestre 2020

- GT indemnitaire à la DG à la rentrée 2020.
  - GT parcours de carrière à la DG mais on peut le préparer au niveau de la DNGCD en septembre.
  - GT sur le traitement de l'information et le renseignement avec le SgMer.
  - Recrutement
  - Formations : de type Initiale, Continue, Spécialistes. (Promotion, valorisation et débouché)
- **Les dates seront proposées en Août.**

### Questions diverses.

Nous vous faisons suivre en pièce jointe les réponses faites par le DI suite à nos questions écrites.

### **Pour le SNAD-CGT :**

**Alain RONZE** titulaire  
**Ludovic PEIGNE**, titulaire  
**Géraldine BENILLAN**, expert